

155 – BASILIQUE SAINTE-MARIE-MADELEINE / PROJET DE RESTAURATION DU CHŒUR DE LA BASILIQUE / FONDATION DU PATRIMOINE - ASSOCIATION DES AMIS DE LA BASILIQUE / AUTORISATION À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LE DOSSIER PRÉALABLE AU LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE MOBILISATION DU MÉCÉNAT POPULAIRE

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2017 le cabinet « ARCHITECTURE & HÉRITAGE », Renzo WIEDER, a réalisé une mission de Diagnostic pour la Restauration du Chœur de la basilique Sainte-Marie-Madeleine. L'estimation du coût des travaux de restauration est de 1 570 000 € H.T.

La conservation régionale des monuments historiques (DRAC) a décidé de soutenir ce projet à hauteur de 628 000 €, soit 40 %.

Le Conseil régional SUD inscrirait sa participation dans le cadre du contrat de plan État/Région, pour un montant de 157 000 €, soit 10 %.

L'Association « LES AMIS DE LA BASILIQUE » à l'initiative du projet, souhaite s'associer à la FONDATION DU PATRIMOINE pour le lancement d'une campagne de mobilisation du mécénat populaire afin de collecter des fonds privés individuels et/ou d'entreprises. Ainsi le montant prévisionnel du financement par mécénat serait de 30 %, soit 471 000 €.

La part de la commune serait donc de 314 000€, soit 20 %.

Celle-ci restant Maître d'Ouvrage il lui appartient de signer le « dossier préalable au lancement d'une campagne de mobilisation du mécénat populaire ».

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal :

- d'approuver la mise en place d'une démarche de mécénat populaire avec la Fondation du Patrimoine et l'Association des Amis de la basilique,
- de l'autoriser à solliciter une subvention de la Direction régionale des affaires culturelles à hauteur de 40% du montant
- de l'autoriser à solliciter le Conseil Régional PACA pour une subvention de 10% du montant,
- de signer tout document se rapportant à cette affaire.